



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026/60

Date de convocation :
11 septembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Absents représentés : 2

L'an deux mil dix-vingt-six, le jeudi 17 septembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. LE BRETON Bernard, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, Mme GUÉGAN Manon, M. GUILLARD André, Mme LE GARREC Julie, M. PENVEN Henri, Mme MOUELO Valérie, M. KIELWASSER Alexandre, Mme GICQUEL Sandrine, M. LE BIHAN Jean-Marc, Mme LE MOIGNIC Laure, M. MAMODE Karhim.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme DANET Éloïse donne pouvoir à M. PENVEN Henri.

M. LE BLAY Brice donne pouvoir à Mme GICQUEL Sandrine.

M. KIELWASSER Alexandre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET :

**Décision modificative
n°1 - 10500.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L1612-4,
VU la délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2026 approuvant le budget primitif,

CONSIDÉRANT la nécessité d'amortir certaines subventions ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à un réajustement de crédits ;

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget l'amortissement des subventions d'équipements ci-dessous.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°01 telle que présentée ci-dessous :

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES	
	REDUIT	OUVERT	REDUIT	OUVERT
041 – D – 21314 – Constructions bâtiments culturels et sportifs		618.76€		
041 – D – 2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques		279.91€		
041 – R – 2031 – Frais d'études				898.67€

**Le Maire
Bernard LE BRETON**

